

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « YERITH AND CO »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody Angré, de la
Mosquée Kolo vers les résidences Dippoka, Lot 6168, Ilot
47

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25 Fév. 2023, et enregistrés au CEPICI le 06 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YERITH AND CO »

Objet : Les activités services de transport: Transport vtc, location de véhicules, gestion de flottes de véhicules de transport, vente de véhicules, mise en relation. Et pour la réalisation de l'objet social : L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody Angré, de la Mosquée Kolo vers les résidences Dippoka, Lot 6168, Ilot 47

Dirigeant(s) M DAO IBRAHIM YERITH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01689 du 20/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22558/GTCA/RC/2023 du 20/03/2023

